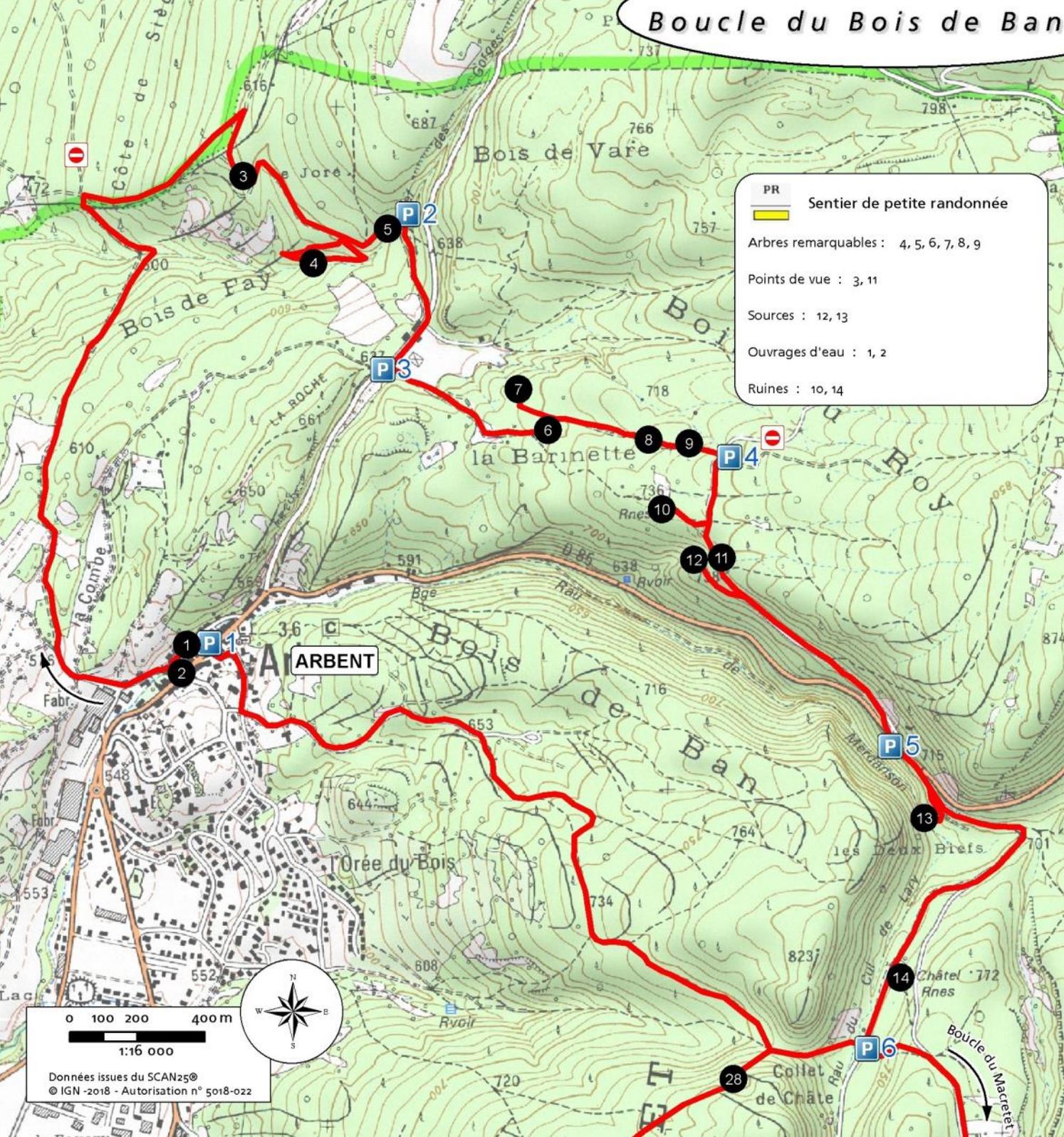


Boucle du Bois de Ban

Département de l'Ain

Commune d'Arbent

Sentier pédestre et patrimoine



Venez découvrir la forêt
et le patrimoine d'Arbent !

PR
Sentier de petite randonnée
Balisage jaune, bien suivre le plan !

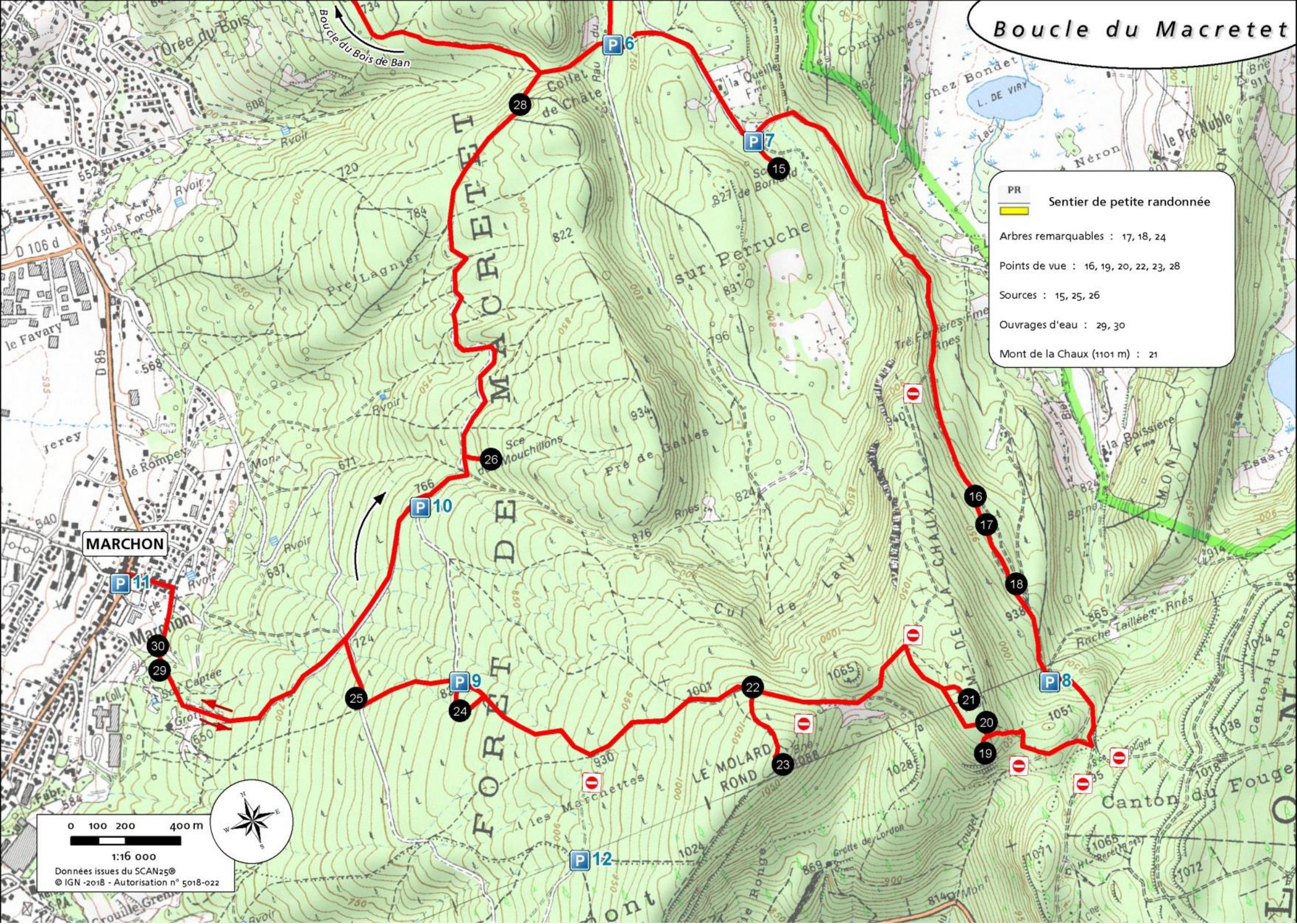
- * **Boucle du bois de Ban** : durée 4h, longueur 10 km, dénivelée 400 m, parcours facile
- * **Boucle du Macretet** : durée 5h, longueur 13 km, dénivelée 660 m, parcours assez difficile, glissant par temps humide et forte montée entre le parking 8 et le point 19

[Lien web](#)



Boucle du Macretet

- PR
Sentier de petite randonnée
- Arbres remarquables : 17, 18, 24
- Points de vue : 16, 19, 20, 22, 23, 28
- Sources : 15, 25, 26
- Ouvrages d'eau : 29, 30
- Mont de la Chaux (1101 m) : 21



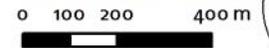
MARCHON

FORÊT DE MACRETTET

sur Perruche

LE MOLARD ROND

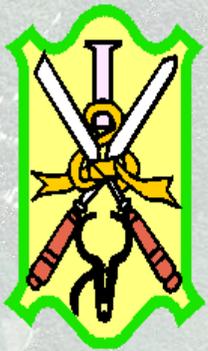
Canton du Fouge



1:16 000

Données issues du SCAN25®
© IGN -2018 - Autorisation n° 5018-022





Bienvenue sur Les sentiers De la forêt d'Arbent

Une agréable manière de découvrir notre belle forêt, ses paysages et son patrimoine (sources, ouvrages d'eau, ruines, arbres remarquables, points de vue ...).

ARBENT vous propose 2 itinéraires de petites randonnées qui communiquent :

LE SENTIER DU BOIS DE BAN (10km) et

LE SENTIER DU MACRETET (13 km)

D'autre part, si vous souhaitez uniquement visiter ou faire visiter certains sites en vous approchant au maximum en véhicule, chaque emplacement de parking signalé sur le plan par un « P » vous guidera en empruntant une route carrossable ouverte à la circulation publique.

Ces itinéraires ont été créés et proposés par l'association « Marchons à Arbent » en 2007 et mis en œuvre par la Communauté de Commune d'Oyonnax en 2013 (Office du tourisme Haut Bugey).

DESCRIPTION DES SITES

2 La « fontaine Benier » : Nom de la personne qui habitait cet endroit tout proche, Mlle Benier. A aussi porté le nom de « fontaine Darnet »

4-5-6 : Arbres remarquables classés par la commune en 2010 dans le cadre du livre blanc du Conseil Départemental : engagement de conserver ces arbres de diamètres supérieurs à 1m pendant 30 ans dans le cadre de la biodiversité forestière.

7-8-9-17-18-24 : Arbres repérés et mis en valeur par la commune pour leurs formes, leurs singularités et leurs tailles : sapin multi têtes, érables mariés, épicéas boules...

10 Ruines sous la Russe : ancienne ferme habitée par une fermière russe

12 Source de Ravière à la Vieille : endroit occupé par des jardins qui étaient cédés par la commune.

14 Ruine de Chatel : ferme appartenant à la famille Piavoux depuis 1879, lieu de festolement qui a servi aux résistants pendant la guerre.

15 Source de Bornand. Le ruisseau de Bornand et celui du Cul de Lary forment le ruisseau du Merdançon.

19 Point de vue sur le **Mont blanc** et la **chaîne du Jura** par beau temps.

20 Point de vue sur le **Mont blanc** et **les Alpes** par beau temps.

21 Mont de la Chaux 1101 m : Point culminant de la commune d'Arbent et de l'ancien canton d'Oyonnax.

25 Source du Chêne Clair.

26 Source des Mouchillons.

29 Captage source Pré d'Amont.

30 Source de Pré d'Amont qui alimentait le village de Marchon.

LE SENTIER DU BOIS DE BAN (10km)

DEPART: PLACE D'ARBENT

- * Longer le Merdançon puis monter la rue des Grands Prés à droite, au premier carrefour prendre tout droit.
- * Au 2^{ème} carrefour prendre à droite direction Dortan.
- * Attention, descente glissante par temps de pluie avant la traversée du Bief des Gorges.
- * Au carrefour du Gaz « Côtes de Sièges », prendre à droite direction Collet de Châtel sur la conduite de gaz, forte montée.
- * Sur le replat prendre tout de suite à droite après le gros caillou et la borne jaune du gaz.
- * Après retrouver le goudron et longer la ferme de Vare, prendre à gauche direction Collet de Châtel.
- * Au carrefour suivant, prendre la route forestière à droite direction Collet de Châtel.
- * Au niveau du Parking 5, traverser prudemment la route départementale pour la longer sur le côté droit et emprunter la route forestière de la Queille.
- * Une fois passé le pont d'entre deux Biefs, prendre à droite la route forestière du Cul Lary puis au panneau d'interdiction, prendre à droite vers le Collet de Châtel.
- * Au col prendre à droite direction Arbent. Attention dans une descente, belles dalles glissantes !
- * En arrivant dans le lotissement, prendre la première à droite, rue de la Montagne, pour passer devant l'église et rejoindre le parking de la mairie.

LE SENTIER DU MACRETET (13 km)

DEPART: PLACE DE MARCHON

- * Monter la rue du Maquis, puis en haut suivre circuit pédestre / direction Collet de Chatel, emprunter à droite les marches pour s'engager dans une ancienne voie romaine assez glissante. Après le captage prendre à gauche pour monter vers la forêt.
- * Une fois arrivé à la route goudronnée lieu-dit « Poteau Mulevin » côté 724 m, prendre tout droit direction Collet de Chatel. Suivre sur la route forestière de Longecombe.
- * Au Collet de Chatel, prendre à droite direction Cul de Lary (erreur, lire « la Chaux »), puis prochain carrefour prendre en face direction Cul de Lary (erreur, lire « la Chaux ») pour rejoindre la route goudronnée que vous devez suivre jusqu'au bout. Puis continuer sur la route forestière de la Chaux. A la fin de cette route forestière, continuer dans une montée rocheuse (rester côté gauche).
- * Au carrefour sur le sommet « source du Fouget » côté 995m, prendre tout de suite à droite la piste qui monte. Suivre la direction pointe de Biais sur 250m environ et après avoir longé une partie plate humide (ornières), prendre le premier chemin à droite (poteau caché côté droit) qui monte direction la Chaux. Juste avant un col, emprunter à gauche le nouveau sentier sécurisé aménagé en lacets. A la fin des dernières marches s'engager à droite.
- * Au carrefour dans une clairière, descendre à gauche et suivre Marchon.
- * Dans la descente continuez de suivre la direction Marchon, vous traverserez une première route forestière empierrée puis une fois arrivé sur la route goudronnée, prendre à droite jusqu'au « poteau Mulevin » côté 724 m, puis à gauche pour reprendre l'itinéraire du début et rejoindre la place de Marchon.